

Visualisation

Question écrite (12/02/2019)**Devenir des dessertes TGV en Nord-Pas de Calais**

Mme Cathy Apourceau-Poly interroge Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports sur l'avenir des dessertes TGV en Nord-Pas de Calais.

La SNCF semble vouloir appliquer les préconisations du rapport SPINETTA en concentrant l'offre TGV, dès 2020, sur l'axe le plus rentable, PARIS-ARRAS-LILLE.

Les villes desservies sur les deux axes transversaux, LENS-BETHUNE-HAZEBROUCK-DUNKERQUE, et DOUAI -VALENCIENNES ; mais aussi celles desservies en directe, CALAIS et BOULOGNE/MER , s'inquiètent de perdre tout ou partie de leur desserte TGV.

Quelle est la position du ministère des transports, sur cette stratégie ? Quels moyens le gouvernement entend-il mettre en œuvre pour modifier cette orientation , ou à tout le moins, en compenser les effets ?

Fermer